



Bornes pour véhicules électriques

Depuis le 1er janvier 2022, le Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Marne (SIEM) a repris la compétence des bornes de recharge électriques sur la commune. Zoom sur les nouvelles modalités d'utilisation.

Pour se recharger : 4 possibilités

Pour les abonnés : 3 modes d'identification au choix

- Passer votre badge ou votre carte sur le lecteur
- Sélectionner votre borne sur l'application Virta
- Envoyez Virta suivi du numéro de borne au 36199

Pour les non abonnés

Se connecter sur le site modulo.charge.virtaglobal.com et renseigner le numéro de la borne

Le deux bornes de Montmirail

Deux bornes sont disponibles :

- Rue des Remparts de l'Est (parking)
- Place de Montléan

Infos pratiques

Pour devenir abonné, s'inscrire sur le site internet de la SPL Modulo

Liens utiles

Plus d'infos sur siem51.fr

[Devenir abonné](#)